

**Département de l'Yonne****Communauté de Communes  
du Jovinien****EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

<b>Date de convocation :</b>	20 novembre 2024	<b>Nombre de conseillers communautaires</b>
<b>Date d'affichage de la convocation :</b>	20 novembre 2024	Effectif légal : <b>49</b> En exercice : <b>49</b> Présents : <b>38</b> Votants : <b>47</b>

**Séance du 27 novembre 2024**

Le conseil communautaire s'est réuni en séance ordinaire le vingt-sept novembre deux mille vingt-quatre à dix-neuf heures, Salons de l'Hôtel de Ville, à JOIGNY, sous la présidence de **M. Nicolas SORET**.

**ETAIENT PRESENTS : 38**

M. Didier MOREAU, M. Philippe PETIT, Mme Florence SYLVESTRE, Mme Catherine DECUYPER, Mme Evelyne TRES CARTES, Mme Marie-Hélène GOUEDARD, M. Sébastien DORA, M. Cyril HAGHEBAERT, M. Claude SCIBOZ, M. Jean-Pierre BARRET, M. Marc FAYADAT, M. Patrice CHASSERY, M. Gérard VERGNAUD, M. Nicolas SORET, Mme Frédérique COLAS, M. Kévin AUGÉ, Mme Laurence MARCHAND, M. Richard ZEIGER, M. Mohammed BELKAID, Mme Bernadette MONNIER, Mme Michèle BARRY, M. Jean-Yves MESNY, M. Éric APFFEL, Mme Anne MIELNIK-MEDDAH, Mme Elisabeth LEFEVRE, M. Thierry LEAU, M. Jacques COURTAT, M. Laurent CHAT, M. Éric GALLOIS, M. Guy AVENIA, M. Jean-Pierre BAUSSART, M. Francis BOURSIN, M. Xavier MARQUIS, Mme Valérie SUBRENAT, M. Didier MIGNON, M. Frédéric MORISOT, M. Bruno JAN, M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT

**ETAIENT ABSENTS EXCUSÉS : 11**

M. Dominique AUBERGER, pouvoir à M. Patrice CHASSERY  
Mme Linda GUEDJALI, pouvoir à Mme Laurence MARCHAND  
M. Bernard MORAINÉ, pouvoir à M. Mohammed BELKAID  
M. Hassan LARIBIA, pouvoir à M. Kévin AUGÉ  
Mme Dorothée BRICOUT, pouvoir à M. Thierry LEAU  
Mme Céline ROSSIGNEUX-FOUQUEREAU, pouvoir à M. Jacques COURTAT  
M. Guy BOURRAS, pouvoir à M. Xavier MARQUIS  
Mme Olga LIGAULT, pouvoir à M. Francis BOURSIN  
M. Gilles-Maxime POIBLANC, pouvoir à M. Jean-Marc GRILLET-AUBERT  
Mme Christine LEMOINE  
Mme Isabelle CLAUDET

**SECRETARE DE SEANCE : Laurence MARCHAND****Objet : Autorisation de la signature de l'avenant n°1 à la Convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois dans le cadre du NPNRU**

URB/2024/96

Conseil communautaire du  
27 novembre 2024

**Objet : Autorisation de la signature de l'avenant n°1 à la Convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois dans le cadre du NPNRU**  
*(Voir l'avenant à la convention en pièce jointe)*

**CONSIDÉRANT** le règlement général de l'Agence nationale pour la rénovation urbaine relatif au nouveau programme national de renouvellement urbain et notamment son article 5.2 relatif à « La contribution du projet à l'insertion professionnelle »,

**CONSIDÉRANT** la convention pluriannuelle du renouvellement urbain du quartier de la Madeleine à Joigny signée le 13 mars 2019 avec l'ANRU, et son avenant n°2,

**CONSIDÉRANT** l'article 8.2 de la convention, relatif aux « mesures d'insertion par l'activité économique des habitants », imposant la réalisation d'heures d'insertion lorsque les opérations sont co-financées par l'ANRU,

**CONSIDÉRANT** que la Communauté de Communes du Jovinien est la collectivité compétente pour le suivi du programme et qu'elle est accompagnée par la Maison de l'emploi de l'Auxerrois pour le suivi des heures d'insertion. Cet accompagnement est formalisé par une convention de partenariat signée le 21 mars 2019,

**CONSIDÉRANT** que cet accompagnement est un succès : près de 1000 heures d'insertion ont déjà été réalisées dans le cadre des chantiers liés au renouvellement de La Madeleine, au-delà de l'objectif des 5470 heures de la convention,

**CONSIDÉRANT** que 24 des 30 opérations de la convention seront terminées à la fin d'année mais qu'il reste plusieurs opérations à conduire dont plusieurs nécessitant la réalisation d'heure d'insertion par les entreprises,

**CONSIDÉRANT** que la convention et l'accompagnement s'achève le 31 décembre 2024 et qu'il convient ainsi de la prolonger,

**CONSIDÉRANT** la proposition d'avenant annexée,

**VU** l'exposé du Président,

**VU** la Conférence des Maires en date du 18 novembre 2024,

**Le conseil communautaire,**

**Après avoir délibéré, à l'unanimité,**

**Pour : 47**

**Contre : 0**

**Abstention : 0**

- AUTORISE** la signature de l'avenant n°1 à la convention de partenariat avec la Maison de l'Emploi de l'Auxerrois dans le cadre du NPNRU,
- AUTORISE** le Président, ou son représentant dument habilité, à signer tous actes, arrêtés et décisions se rapportant à ce dossier.

Pour copie conforme,  
Le Président,

Nicolas SORET



Pour copie conforme,  
Le Secrétaire de séance,

Laurence MARCHAND

